Termes de référence

Objet : Amélioration d'un système de suivi-évaluation pour la phase 3 et réalisation d'une étude d'impact finale (9 ans de projet)

Projet : Actions pour l'amélioration de l'habitat et des conditions de vie avec et pour les femmes en situation de précarité en Amérique centrale et dans les Caraïbes (Action pour l'habitat)

Phase 1 : janvier 2018 – décembre 2020
Phase 2 : janvier 2021 – décembre 2023
Phase 3 : novembre 2024 – octobre 2027

SOMMAIRE

I. Présentation du programme 4

A. Présentation d'Habitat-Cité, de CRAterre et du programme 4

B. Origine et contexte du programme 5

C. Diagnostic et enjeux du programme 6

II. Mission 7

A. Système de suivi-évaluation 7

B. Étude d'impact 8

C. Défis liés au processus 11

III. Méthode 13

IV. Moyens requis 15

A. Ressources humaines 15

B. Ressources financières 15

V. Modalités de candidature 16

A. Organisation et calendrier 16

B. Procédures de soumission des offres 17

VI. ANNEXES 18

A. Annexe 1 : Modifications du projet en fonction du contexte 18

B. Annexe 2 : Fiches de présentation du programme 21

RÉSUMÉ DE L'APPEL D'OFFRES

Calendrier:

	Dattes
Date limite pour demander des renseignements supplémentaires	9 juillet 2025
Date limite de soumission des offres	18 juillet 2025
Notification d'attribution	17 septembre 2025
Date indicative de la réunion de lancement	24 septembre 2025
Durée de la consultation (à titre informatif)	Du 24 septembre 2025 au 28 février 2028

Pays : Haïti et Salvador
Budget total de l'action (phase 3) : 850 000 €
Contribution financière de l'AFD : 680 000 €, soit 80 %.

Objet:

Ce document établit les termes de référence pour l'embauche d'une équipe d'évaluation qui réalisera deux processus différents dans le cadre du projet « Actions pour l'amélioration de l'habitat et des conditions de vie avec et pour les femmes en situation de précarité en Amérique centrale et dans les Caraïbes » (Action pour l'Habitat). Ces processus sont les suivants :

1. Appui à l'amélioration et à la mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation pour la phase 3 du projet (2024-2027) ;
2. La réalisation d'une étude d'impact finale portant sur les trois phases du projet (2018-2027).

Les offres sont à envoyer, par mail avec en objet la référence « Suivi-évaluation et étude d'impact du projet AFD » impérativement aux adresses suivantes avec demande d'accusé de réception :
Assya CAYEZ, Responsable de programmes / assya.cayez@habitat-cite.org
Marie PASCAL, Directrice/ marie.pascal@habitat-cite.org
Elsa CAUDERAY, Architecte consultante CRAterre / e.cauderay@craterre.org

La date limite de réception des offres techniques et financières par Habitat-Cité et CRAterre est le 18 juillet 2025.

Pour toute demande d'informations complémentaires, vous pouvez envoyer un mail à Assya CAYEZ à l'adresse assya.cayez@habitat-cite.org au plus tard le **9 juillet 2025.**

I. Présentation du programme

A. Présentation d'Habitat-Cité, de CRAterre et du programme

Le projet porté par **Habitat-Cité, CRAterre, OJUCAH, ATECO** et **FUNDASAL** vise à participer à la lutte contre la pauvreté et les inégalités de genre, à travers l'amélioration de l'habitat et des conditions de vie des familles en situation de précarité en milieu rural du Salvador et d'Haïti. Son objectif est de renforcer les capacités locales des partenaires et dans les communautés accompagnées, à travers des processus de formation en construction et en agroécologie destinés aux artisan·es du bâtiment, la consolidation de réseaux d'échange de connaissances et de bonnes pratiques entre les communautés, et la promotion de processus organisationnels et éducatifs favorisant l'autogestion, la cohésion sociale et l'ancrage territorial. Les organisations partenaires souhaitent s'appuyer sur des expériences locales pour enrichir les échanges de pratiques aux niveaux national et régional. Elles ont des compétences dans la gestion et la mise en œuvre de programmes d'amélioration de l'habitat et des conditions de vie à faible impact sur l'environnement, en termes d'identification des savoirs locaux en matière d'habitat, de formation technique, d'organisation communautaire, de consolidation du tissu social, d'enfants et des jeunes, d'agroécologie et de genre. Elles travaillent ensemble depuis 2017 sur des projets d'amélioration de l'habitat qui ont un impact positif sur les questions de genre.

Depuis 2018, les cinq organisations mènent ensemble le projet Action for Habitat.

Phase	Titre du programme	Dates du programme	Zones d'intervention	Clignotement
1	Actions pour l'amélioration de l'habitat et des conditions de vie avec et pour les femmes en situation de précarité en Amérique centrale et dans les Caraïbes - El Salvador - Haïti.	Janvier 2018 – Décembre 2020	Nicaragua - Grenade (jusqu'à la fin du mois d'août 2018) ; El Salvador - Communauté de Potrerillos, projet Cuna de la Paz (en construction) ; Haïti - communautés rurales de La Vallée de Jacmel et Bainet	AMNLAE Granada, FUNDASAL, OJUCAH, CRAterre (en cours)
2	Actions pour l'amélioration de l'habitat et des conditions de vie avec et pour les femmes en situation de précarité en Amérique	Janvier 2021 – Décembre 2023	El Salvador - communauté Potrerillos, quartier Cuna de la Paz ; Haïti - communautés	CRAterre, FUNDASAL, Cáritas Santa Ana (*réseau MAK*), OJUCAH, ATECO

	centrale et dans les Caraïbes - El Salvador - Haïti.		rurales de La Vallée de Jacmel et Bainet	
3 (en cours)	Actions pour l'amélioration de l'habitat et des conditions de vie avec et pour les femmes en situation de précarité en Amérique centrale et dans les Caraïbes - El Salvador - Haïti.	Novembre 2024 – Octobre 2027	El Salvador - Communautés Potrerillos, Yomito et Campanero ; Haïti - communautés rurales de La Vallée de Jacmel et Bainet	CRAterre, FUNDASAL, OJUCAH, ATECO

B. Origine et contexte du programme

Le **Salvador** est particulièrement exposé aux phénomènes naturels. Le pays se classe au 16e rang de l'indice de vulnérabilité de la Banque interaméricaine de développement (BID), qui caractérise les conditions de vulnérabilité qui prévalent en termes de fragilité socio-économique et de manque de résilience dans les zones concernées en Amérique latine et dans les Caraïbes. La communauté d'Alegría, bénéficiaire du projet, a été victime d'un essaim de séismes (série de secousses de différentes magnitudes) qui a endommagé les habitats existants.

En termes d'accès au logement, le Salvador est confronté à un déficit de 16 % du nombre de logements à construire et de 75 % de ceux à rénover, soit un déficit total de 91 % (INCAE, 2024). Un peu plus de 20 % de la population n'a pas d'accès aux services de base à l'intérieur de son domicile (Habitat pour l'humanité, 2021).

En **Haïti**, les estimations révèlent qu'Haïti « devra faire face au défi de construire 500 000 nouveaux logements pour couvrir le déficit actuel et les besoins en logement d'ici 2020 » (PNLH - 2013). Selon une étude de l'Institut haïtien de la Statistique et de l'Informatique (IHSI), en 2015 le déficit de logements décents dans le pays s'élevait à plus de 89 %. Bien que plusieurs initiatives de construction de logements soient actuellement mises en œuvre, elles sont insuffisantes compte tenu de l'ampleur et de l'urgence des besoins de la population haïtienne en matière de logement. On estimait qu'il manquait environ 700 000 unités de logement à Haïti lorsque le tremblement de terre de 2010 a frappé. Il a touché au moins 250 000 autres bâtiments endommagés ou détruits par le tremblement de terre[1]. En Haïti, les habitant·es des zones rurales du Sud-Est du pays ont très peu de moyens pour préserver leur habitat, qui se détériore de plus en plus au fil des ouragans et des tempêtes successifs.

[1] Amnesty, https://www.amnesty.org/fr/documents/amr36/001/2015/fr/n, p. 17

La crise actuelle liée à la résurgence de la violence des gangs a entraîné des mouvements de population des villes vers les zones rurales : « actuellement, quelques 362 000 personnes sont déplacées à l'intérieur du pays, parfois plusieurs fois pour certaines d'entre elles, ce qui accroît la vulnérabilité des familles »[2].

Les pratiques locales de construction après les catastrophes sont dévaluées dans les deux pays face à l'attrait de l'imaginaire de la modernité et de la facilité d'accès dans les commerces locaux de matériaux industrialisés, qui restent cependant économiquement inaccessibles et contextuellement inadéquats. De ce fait, les éléments de construction nécessaires à la pérennité des maisons face aux phénomènes naturels ne sont pas intégrés ou abandonnés. Les zones d'intervention du projet, les populations souffrent d'un habitat précaire (logement, eau, assainissement, etc.) et d'une pénurie de logements décents, tant qualitativement que quantitativement.

C. Diagnostic et enjeux du programme

✓ Diagnostic et enjeux sociaux, culturels et économiques dans le domaine de l'amélioration du logement

La grande majorité des communautés locales à haut risque construisent ou reconstruisent leurs maisons après une catastrophe sans aide extérieure et avec des ressources très limitées. Les techniques de construction choisies sont adaptées aux ressources et aux capacités locales et sont le fruit d'un savoir-faire local développé depuis plusieurs années par des générations d'habitant·es constructeurs, nourris par les catastrophes précédentes. La pertinence de ces connaissances est aujourd'hui sous-estimée et sous-exploitée car peu documentée et caractérisée et donc sous-évaluée par les professionnels de la construction, les médias et les politiques. Compte tenu de leur vulnérabilité aux aléas naturels et de l'impact des phénomènes naturels, la population s'appauvrit et la nécessité d'améliorer son habitat est importante.

Le projet contribue au renforcement des capacités sociales et techniques des communautés pour l'amélioration de l'habitat et le développement de solutions d'habitat écoresponsables et résilientes liées aux ressources matérielles et humaines locales disponibles pour les populations des zones d'intervention. Dans la recherche de solutions pour améliorer l'habitat populaire, la construction s'engage dans la démarche de la culture locale de la construction en Haïti (TCLA, Techniques de Construction Locales Améliorées/Adaptées), et sa chaîne de valeur sont des réponses pertinentes, capables de contribuer à la production d'habitats résilients et économiquement accessibles. De plus, cette action met en lumière le nécessaire pont qui doit être établi entre les cultures locales de construction, la préservation de l'environnement et l'agroécologie dans une logique de réseau d'acteurs

[2] ONU Migrations, https://www.iom.int/fr/news/des-vagues-de-violence-deferlent-sur-port-au-prince-en-haiti-deplacant-des-milliers-de-personnes, 9 mars 2024.

complémentaires et de filières productives. Il s'agit aussi de promouvoir les compétences locales et les bonnes pratiques, d'encourager la mise en réseau et les échanges à différentes échelles (locale, nationale, régionale).

- ✓ **Diagnostic et enjeux politiques et institutionnelles (nationales et/ou locales) sur les Cultures Constructives Locales (CCL)**

En Haïti, les cultures locales de construction sont sous-valorisées et reconnues par les normes nationales, et au Salvador seules quelques techniques sont reconnues par les normes nationales, alors que pour une grande majorité des habitant·es elles constituent une réponse adaptée aux risques naturels et socio-économiques. L'un des enjeux est de contribuer à la diffusion, à la valorisation et au plaidoyer pour l'adoption de techniques de construction locales déjà développées et adaptées aux ressources et capacités du territoire, en favorisant leur reconnaissance par les autorités locales, les centres de formation et les cadres réglementaires, et en encourageant l'échange de bonnes pratiques à différentes échelles.

- ✓ **Diagnostic et enjeux sociaux et politiques liés au genre**

Un défi majeur pour les organisations partenaires est de prendre de plus en plus conscience des inégalités de genre qui se manifestent dans les communautés soutenues, et de la manière dont l'approche du projet et les activités mises en œuvre influencent ces inégalités (positivement ou non). Une autre question importante est de rendre les questions de genre visibles au sein de leurs propres organisations. Les visions des partenaires ont évolué et se sont affinées tout au long des phases du projet.

II. Mission

Habitat-Cité et CRAterre envisagent l'élaboration d'un dispositif de suivi-évaluation et d'une étude d'impact dans le cadre de deux processus qui permettront l'analyse, la systématisation et l'évaluation des expériences de travail réalisées durant 3 phases du projet (9 ans). Les deux organisations souhaitent mettre l'accent sur une approche participative, au cours de laquelle les connaissances sont construites en collaboration avec les parties prenantes, en particulier les partenaires du projet et les habitant·es bénéficiaires. L'objectif est de conduire à une appropriation commune des parties prenantes des actions du projet et de ce qui est nécessaire pour le rendre plus efficace et cohérent ; ainsi que d'acquérir les connaissances sur les impacts, afin de mesurer les changements apportés par le projet.

A. Système de suivi-évaluation

Le système de suivi-évaluation permettra de suivre les progrès par rapport aux objectifs et aux résultats définis par le projet, grâce à la collecte de données qualitatives et quantitatives sur la mise en œuvre des activités, ainsi que sur leurs effets et apprentissages tout au long du processus. Ce système doit être intégré lors

de la troisième phase du projet, en coordination avec les équipes d'exécution et les communautés d'habitant·es, afin de faciliter une gestion participative visant l'amélioration continue.

Objectif : accompagner les partenaires dans l'amélioration et la mise en œuvre du système de suivi-évaluation pour la phase 3 du projet

- Évaluer les attentes de chaque organisation afin d'améliorer et/ou de développer ses activités, et générer un socle de concepts communs et partagés (*comment comprendre un système de suivi-évaluation avec une approche participative ? Quel est le périmètre souhaité ? Quelles sont les limites de la démarche ?)* ;
- Faire l'inventaire des dispositifs de suivi-évaluation existants mis en œuvre par les partenaires (notamment par FUNDASAL au Salvador et par CRAterre) ;
- Accompagner les partenaires dans l'amélioration du dispositif de suivi-évaluation mis en œuvre par les partenaires (*identification des indicateurs/critères de suivi, outils, répartition des rôles et* responsabilités) ;
- Mettre en place un système de suivi-évaluation, une méthode et des outils de collecte de données qualitatives et quantitatives clés pour renforcer la gestion de projet, améliorer la mise en œuvre des activités et alimenter l'étude d'impact finale.

Livrables attendus

- Plan de travail et charte méthodologique ;
- Diagnostic des pratiques actuelles de suivi-évaluation et recommandations ;
- Formulation ou amélioration d'indicateurs sexospécifiques ;
- Proposition d'un système participatif de suivi-évaluation incluant des outils et prenant en compte les pratiques précédemment mises en œuvre, notamment par FUNDASAL au Salvador et CRAterre ;
- Restitution du processus d'accompagnement aux partenaires et appui à l'implémentation du système de suivi-évaluation.

B. Étude d'impact

L'étude d'impact permettra de mesurer les changements générés par le projet, qui peuvent être de nature environnementale, économique, culturelle, institutionnelle, organisationnelle, sociale, politique ou technico-constructive. Ces changements peuvent être positifs ou négatifs, attendus ou inattendus, et se manifester directement ou indirectement. Il s'agira en particulier de mesurer les impacts sur les conditions de vie, les comportements, les perceptions, l'empouvoirement, l'autonomisation, les relations entre les acteurs et leur participation à la vie économique, politique et sociale qui offriront de précieux enseignements pour le projet et ses interventions futures.

Objectif : Réaliser une étude d'impact finale sur les 3 phases du programme

- Mesurer les attentes de chaque organisation et générer un socle de critères communs et partagés (*comment comprendre une étude d'impact avec une approche participative ? Quel est le périmètre souhaité ? Quelles sont les limites de la démarche ?)* ;
- Mesurer l'impact du projet au cours des trois phases pour les groupes de population et les organisations partenaires ;
- Mesurer la pérennité des actions du projet pendant les trois phases et à l'avenir.

Livrables attendus

1. Plan de travail et cadre méthodologique de l'étude d'impact ;
2. Bilan général des impacts du programme ;
3. Rapport préliminaire et final ;
4. Présentation des résultats de l'étude d'impact aux partenaires et aux habitant·es (présentation Power Point) avant et après la remise du rapport final ;
5. Fichier contenant les données collectées et produites (entretiens, photographies, vidéos, etc.).

Questions auxquelles l'étude d'impact doit répondre :

Impact sur les communautés locales bénéficiaires

- Le programme a-t-il contribué à renforcer l'organisation communautaire ?
- Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à renforcer les connaissances et les compétences des habitant·es, en tenant compte de leur genre, de leur âge et de leur statut économique, dans le but d'améliorer leur habitat et leurs conditions de vie ?
- Le programme a-t-il contribué à proposer des solutions/processus d'amélioration de l'habitat adaptés aux capacités et aux aptitudes des habitant·es en fonction du genre, de l'âge et de la situation économique ?
- Comment le programme a-t-il contribué à susciter dans les communautés voisines leur intérêt pour l'amélioration de l'habitat, l'intégration et le partage des connaissances ?

Impact sur les organismes partenaires

- Le programme a-t-il contribué à renforcer les compétences des organismes partenaires locaux ?
- Dans quelle mesure le projet permet-il aux organisations partenaires locales de promouvoir et de diffuser leurs bonnes pratiques et de renforcer leur positionnement ?

- Quelle est la valeur ajoutée pour les organisations partenaires locales du soutien d'Habitat-Cité ?
- Quelle est la valeur ajoutée pour les organisations partenaires locales de l'accompagnement de CRAterre ?
- Quelles sont les valeurs ajoutées des échanges multinationaux entre partenaires ?
- Quelles sont les forces et les compétences des organismes partenaires qui ont contribué au programme ?
- Quels sont les apports et la valeur ajoutée pour Habitat-Cité et CRAterre de la collaboration avec les partenaires locaux ?

Impact sur le genre

Dans le cadre de l'étude d'impact, il serait pertinent d'évaluer dans quelle mesure le projet a contribué à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes et à transformer les relations entre les genres, dans le cadre de ses actions. Cette étude pourrait prendre en compte les changements observés tant dans les activités mises en œuvre avec les communautés, qu'au sein des organisations partenaires, en termes de renforcement des capacités de l'équipe technique, de pratiques de travail inclusives ou de mécanismes institutionnels favorisant l'équité.

- Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à développer de nouveaux modèles féminins grâce à des « femmes bâtisseuses » au sein des communautés sur les questions liées à l'amélioration de l'habitat et des conditions de vie ?
- Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à identifier et à réduire les inégalités entre les genres et la violence basée sur le genre (VBG) ?
- Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à changer la perception de la légitimité des femmes par la communauté, à travers la remise en question/transformation des rôles de genre dans le secteur de la construction ?
- Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à changer la perception qu'ont les habitant·es de leur légitimité et de leur capacité à entrer dans le secteur de la construction ?
- Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à changer et à transformer les rôles de genre dans le secteur de la construction, de l'agriculture et des structures organisationnelles, en termes de perception (qualitative) mais aussi concrètement (quantitative) ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à réduire les inégalités entre les genres et à transformer les relations entre les genres ? Concrètement, mais aussi en termes stratégiques (dimension immédiate et à long terme) ? Quels sont les impacts attendus et ceux qui vont au-delà des objectifs fixés ?
- Quelles sont les limites ou les obstacles rencontrés par le programme dans l'intégration de l'approche genre dans ses différentes phases (conception, mise en œuvre, évaluation) ?

- Quels obstacles les participant·es ont-ils rencontrés lorsqu'ils ont assumé de nouveaux rôles dans la construction, l'agriculture ou l'organisation communautaire ?

Impact sur l'environnement

- Les partenaires ont-ils réussi à limiter l'impact environnemental dans le cadre du projet ?
- Dans quelle mesure le programme a-t-il permis d'utiliser des modèles de construction respectueux de l'environnement ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il sensibilisé les communautés aux pratiques agricoles respectueuses de l'environnement ?
- Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à la construction d'un habitat respectueux de l'environnement et promeut le développement durable des communautés locales ?
- Dans quelle mesure le programme a-t-il permis aux communautés de renforcer leur résilience face aux défis climatiques et aux phénomènes naturels ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il permis aux partenaires de mieux structurer leurs actions environnementales ?
- Dans quelle mesure le programme a-t-il renforcé les capacités organisationnelles des partenaires et des communautés à planifier, mettre en œuvre et pérenniser des actions en faveur de l'environnement et de la résilience climatique ?

Impact social, culturel et économique

- Dans quelle mesure le projet favorise-t-il le respect des cultures constructives locales et les processus locaux de production de l'habitat ?
- Dans quelle mesure le projet apporte-t-il des ressources pour le développement économique des familles bénéficiaires ?
- Dans quelle mesure les activités du projet ont-elles contribué à renforcer la souveraineté et la sécurité alimentaires des familles ?
- Dans quelle mesure l'autonomie économique favorisée par le programme a-t-elle généré des changements dans les relations familiales ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à transformer la coexistence des habitant·es au sein des communautés et avec les communautés environnantes ?

C. Défis liés au processus

Enjeux transversaux du système de suivi-évaluation et de l'étude d'impact

➔ **Intégrer systématiquement la perspective de genre dans l'approche de suivi-évaluation et dans l'étude d'impact.** Même si les objectifs et les activités du projet intègrent une perspective de genre dès le début de la première

phase. L'objectif de cette troisième phase est de pouvoir mesurer puis valoriser les résultats en termes de réduction des inégalités de genre, mais aussi de transformation des rapports de genre tant au sein des communautés impactées par le projet (et spécifiquement dans le secteur de l'habitat) que dans les organisations partenaires. Il s'agit notamment de mettre en œuvre des outils de suivi qui prennent systématiquement en compte le genre, tels que la collecte de données désagrégées (par genre et en tenant compte d'autres aspects dans une approche intersectionnelle) complétées par des données qualitatives dans la mesure du possible. Ainsi que dans la mise en œuvre d'activités de suivi-évaluation (proposition et déploiement d'outils sensibles aux calendriers de réunion, avec un appui aux travaux de garde d'enfants qui libère du temps, et/ou mise en place, par exemple, d'« espaces sécurisés » pour la collecte de données, gestion de la parole en groupes, garantie d'anonymat lorsque nécessaire, etc.).

Les enjeux du système de suivi-évaluation

- ➔ **Convenir d'un système de suivi-évaluation qui ne soit pas trop complexe pour les organisations partenaires.** Les organisations partenaires n'ont pas le même degré d'expertise en matière de suivi-évaluation. Il s'agit d'identifier les actions et les pratiques de suivi développées par les partenaires et d'identifier celles qui peuvent être incluses ou intégrées dans le cadre de ce système.
- ➔ **Consacrer une place équitable aux habitant·es dans la conception et la mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation.** Les organisations partenaires s'interrogent sur quel serait le bon équilibre pour favoriser la participation des habitant·es à la conception et à la mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation. Il s'agira d'identifier quand la participation est importante et d'éviter la surcharge d'activités (une question de genre importante qui touche les femmes dans le cadre du projet) ou de travail pour les partenaires et pour les habitant·es : comment inclure les habitant·es ? Comment éviter une évaluation trop verticale ?

- ➔ **Permettre une articulation concrète entre le dispositif de suivi-évaluation et les actions de capitalisation envisagées en phase 3.**
- ➔ **Faire le lien entre le dispositif de suivi-évaluation de phase 3 et l'étude d'impact finale.**
- ➔ **S'assurer que les organisations partenaires acquièrent des compétences et/ou améliorent leurs pratiques pour la mise en place d'un système de suivi-évaluation qu'elles pourront réutiliser dans de futurs projets.**

Les enjeux de l'étude d'impact finale

- ➔ **Reconstruire un cadre permettant de réaliser une étude d'impact finale.** L'équipe d'évaluation pourra s'appuyer sur les évaluations externes finales des phases 1 et 2, ainsi que sur les données recueillies par le biais du système de suivi-évaluation mis en œuvre lors de la phase 3. Les équipes des organisations partenaires fourniront les informations nécessaires pour assurer la bonne réalisation de l'étude d'impact finale, en tenant compte des réalisations réalisées et de la contribution de toutes les parties concernées.

➔ **Définir clairement les résultats et les impacts du projet.** L'étude d'impact sera réalisée lors de l'exécution du projet. Par conséquent, il sera nécessaire d'identifier la portée du projet jusqu'à présent, tant en termes de ce qui a été réalisé qu'en termes de participation des homologues et de l'approche de travail qu'ils ont apportée.

III. Méthode

L'équipe d'évaluation présentera une proposition méthodologique décrivant son approche pour la co-création et la mise en place d'un système de suivi-évaluation, et pour la réalisation de l'étude d'impact finale. De manière générique, la méthode doit prendre en compte les points de vue de toutes les parties prenantes pour planifier et intégrer :

Une phase de préparation de la mission qui portera sur :

- La réalisation d'une **analyse documentaire** basée sur l'examen des documents initiaux décrivant l'action (NIONG) et les modifications apportées (modifications et avis de non-objection) avec l'AFD lors de la mise en œuvre de l'action. L'équipe d'évaluation pourra également consulter les rapports des missions de suivi d'Habitat-Cité et de CRAterre, les rapports semestriels adressés à l'AFD, les rapports d'évaluation de la Phase 1 et de la Phase 2 ainsi que les rapports d'activités d'Habitat-Cité.
- L'organisation de deux **réunions de cadrage méthodologique** pour la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation lors de la phase 3 et la réalisation de l'étude d'impact finale (9 ans), ainsi que des échanges avec Habitat-Cité et CRAterre, afin de s'assurer de la compréhension et du respect des termes de référence.

Une phase pilote pour la mise en place d'un système de suivi-évaluation au cours de la phase 3 :

- **Missions** : deux visites de terrain (Haïti et Salvador) à réaliser entre septembre et novembre 2025 ou début 2026 avec trois associations (dates à définir en fonction de la disponibilité des structures) : FUNDASAL au Salvador, OJUCAH et ATECO en Haïti (les structures se retrouvent ensemble en Haïti). Les voyages vous permettront de recueillir les informations sur les systèmes de suivi-évaluation des partenaires et d'aller à la rencontre des habitant·es bénéficiaires.

  Nous préconisons de faire équipe avec au moins un·e consultant·e haïtien·ne, car il ne sera probablement pas possible d'organiser un voyage international en Haïti pour des raisons de sécurité. Dans ce cas, il faudra imaginer une solution afin de pouvoir évaluer le travail effectué en Haïti.

- Mise en place d'une méthode et d'outils de collecte de données qualitatives et quantitatives (système de suivi-évaluation) :
    - Des entretiens physiques lors de la première mission pour recueillir les points de vue des équipes des partenaires sur le(s) système(s) de suivi-évaluation existant(s) et souhaité ;
    - Entretiens avec les partenaires institutionnels et techniques des associations partenaires et entretiens avec les habitant·es bénéficiaires ;
    - Enquêtes auprès des bénéficiaires et des équipes opérationnelles sur le terrain ;
    - Observations directes ;
    - Proposition, sélection et mise en œuvre d'une méthode et d'outils.

- Élaboration d'une méthode de traitement des données collectées ;
- Les retours d'expérience des organismes partenaires et les ajustements possibles de la méthode et des outils ;
- Commentaires des organisations partenaires sur l'impact du système de suivi-évaluation sur la gestion de projet.

Une phase de réalisation de l'étude d'impact (qui serait liée à la mise en œuvre du suivi-évaluation)

- **Missions** : deux autres missions (Haïti et Salvador) à réaliser durant la dernière année du projet (en 2027), **idéalement entre mai et août 2027**
- Collecte de données qualitatives et quantitatives :
    - Des visioconférences ou des entretiens physiques pour recueillir les points de vue des équipes des partenaires ;
    - Entretiens avec les partenaires institutionnels et techniques des associations. Partenaires et entretiens avec les résidents bénéficiaires ;
    - Enquêtes auprès des bénéficiaires et des équipes opérationnelles sur le terrain ;
    - Observations directes ;

Une phase de restitution :

- A la fin de chaque déplacement, entretien pour rendre compte des premières analyses avec les partenaires locaux et les représentants de CRAterre et d'Habitat-Cité, sur la base d'une note de synthèse. ;
- Restitution aux habitant·es ou à leurs groupes de représentant·es lors de la mission de clôture ;
- Après la présentation du rapport préliminaire, réunion de restitution et discussion des conclusions du rapport à Habitat-Cité à Paris. Une phase de discussions jusqu'à la validation du rapport final ;
- Une réunion de présentation à l'Agence Française de Développement, dans le respect de leurs demandes.

La rédaction du rapport final de l'étude d'impact nécessite une certaine vigilance au niveau de la syntaxe et de l'orthographe.

Les informations et documents fournis par les partenaires, les informations générées dans le cadre de la consultation, ainsi que les documents finaux rédigés par l'équipe d'évaluation resteront strictement confidentiels dans le cadre de cette collaboration. Ils ne peuvent être diffusés ou utilisés à d'autres fins par l'équipe d'évaluation.

IV. Moyens requis

A. Ressources humaines

La mission sera conduite par une équipe d'évaluation externe ayant le profil suivant :

- Compétences dans le secteur de l'évaluation : projets de coopération Nord-Sud, y compris les actions visant à améliorer l'habitat et les conditions de vie et le renforcement des capacités dans les pays en développement ;
- Une bonne connaissance du fonctionnement associatif, en particulier des structures communautaires. ;
- Bonne connaissance des processus de capitalisation ;
- Compétences en matière de prise en compte des inégalités de genre. Un partenariat, une collaboration ou l'intégration d'un·e expert·e en matière de genre dans l'équipe est souhaité ;
- Maîtrise de l'espagnol ;
- Bonne connaissance du créole haïtien ;
- La connaissance de l'un ou des deux contextes du projet sera appréciée ;
- La présence de consultant·es salvadorien·es et haïtien·nes dans l'équipe sera valorisée ;
- Une équipe mixte sera valorisée en termes de genre ;
- Les connaissances en matière de construction avec des matériaux locaux et la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature seront valorisées.

L'équipe d'évaluation devra s'engager à respecter les normes internationales en matière de protection de l'environnement et de législation du travail, y compris les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et les conventions internationales environnementales, en cohérence avec les lois et règlements applicables dans les pays où le projet est réalisé (Haïti et El Salvador).

B. Ressources financières

L'offre budgétaire proposée par l'équipe d'évaluation ne doit pas excéder **44 000 € (TTC)**. Il doit comprendre les honoraires, les frais de déplacement locaux et internationaux dont 2 semaines de voyage chez les partenaires salvadoriens et haïtiens, les frais de déplacement, les frais de communication, le matériel nécessaire

à la prise de notes, à l'élaboration, à la production et à la diffusion du rapport final et tous les frais inhérents à la réalisation de la mission d'évaluation. Dans le cas où il n'est pas possible de se rendre en Haïti compte tenu des conditions locales, il est fortement recommandé de s'associer à un·e consultant·e local·e.

Budget (à titre indicatif)	**Tranche 1**	**Tranche 2**	**TOTAL**
Suivi-évaluation	10 000€	10 000€	20 000€
Étude d'impact	12 000€	12 000€	24 000€
			44 000€

V. Modalités de candidature

A. Organisation et calendrier

La phase de mise en œuvre de l'appui à la co-création du dispositif de suivi-évaluation peut débuter à partir du **24 septembre 2025** et doit s'achever au plus tard le **28 février 2028** (calendrier à proposer par le l'équipe d'évaluation dans son offre, en respectant ces dates, y compris les différentes phases présentées ci-dessus et en précisant ces dates de disponibilité tout au long de la période ; cf. III. Méthode).

Le rapport d'étude d'impact, dans sa version provisoire, doit être remis à Habitat-Cité et à CRAterre au plus tard le **30 janvier 2028**. A l'issue de cette phase, les discussions auront lieu par mail et l'équipe d'évaluation animera une réunion de présentation du rapport intermédiaire à l'établissement d'Habitat-Cité à Paris (date à déterminer). La version finale du rapport sera adoptée au plus tard le **28 février 2028.** Le rapport ne peut être considéré comme définitif qu'après validation par les partenaires principaux et locaux.

Le retour de l'évaluation peut également être demandé à l'Agence Française de Développement. Le cas échéant, l'équipe d'évaluation doit se rendre disponible pour diriger cette restitution.

	Dattes
Date limite pour demander des renseignements supplémentaires	9 juillet 2025
Date limite de soumission des offres	18 juillet 2025
Notification d'attribution	17 septembre 2025
Date indicative de la réunion de lancement	24 septembre 2025
Durée de la consultation (à titre informatif)	Du 24 septembre 2025 au 28 février 2028

B. Procédures de soumission des offres

Les offres des équipes d'évaluation intéressées par cette consultation comprendront :

- **<u>Une proposition technique composée de 3 parties</u> :**

  - Compréhension des termes de référence et des commentaires éventuels, du contexte du Programme et du Programme lui-même ;
  - Méthodologie de travail et résultats escomptés :
    - la méthodologie proposée pour atteindre les objectifs de manière documentée et raisonnée (mise en place d'un système de suivi-évaluation pour la phase 3 et l'étude d'impact du projet (9 ans) ;
    - un calendrier indicatif détaillé (voir VII) ;
    - les résultats attendus ;
    - Limites;
    - toute autre information permettant une bonne compréhension des méthodes utilisées ;

  - Composition de l'équipe d'évaluation : CV détaillé des membres de l'équipe d'évaluation proposés et références dans l'évaluation des programmes de coopération au développement et des programmes liés à l'amélioration de l'habitat ;

- **<u>Une proposition financière (voir VIII)</u>**

Grille d'analyse de l'offre

« Actions visant à améliorer l'habitat et les conditions de vie par et pour les femmes en situation de précarité en Amérique centrale et dans les Caraïbes ».		Nombre maximum de points
OFFRE TECHNIQUE	80%	
Comprendre le TdR / Présentation de la méthodologie utilisée	20%	4
Expériences d'évaluation avec des ONG/projets internationaux	15%	3
Expertise en matière d'habitat et de genre	15%	3
Connaissance de l'un ou des deux contextes (Haïti et Salvador)	10%	2
CV de l'intervenant/responsabilités partagées	10%	2
Prévision du calendrier d'intervention/estimation des coûts en homme-jour	10%	2
OFFRE FINANCIÈRE	20%	4
TOTAL		20

VI. ANNEXES

A. Annexe 1 : Modifications du projet en fonction du contexte

L'influence des changements dans les contextes d'Haïti et du Salvador sur le programme est limitée, cependant, les partenaires sont particulièrement vigilants car les deux pays sont marqués par de fortes évolutions politiques et sociales.

HAÏTI

En Haïti, le contexte politique, social et sécuritaire est particulièrement instable. Les événements naturels aggravent la crise sociale et politique qui s'est intensifiée depuis 2017, avec des événements tels que la crise du Covid-19 et l'assassinat du président Jovenel Moïse en 2021. Les deux dernières années, 2023 et 2024, suivant cette tendance, ont été marquées par une crise humanitaire.
multidimensionnel.

L'année 2023 a mis en évidence l'insécurité et la violence qui ont considérablement augmenté à Port-au-Prince et ses environs en raison de la présence de bandes armées qui ont intensifié leurs attaques contre les populations locales. Plusieurs zones, à l'intérieur et autour de Port-au-Prince, sont entièrement contrôlées par des gangs qui empêchent l'accès aux routes de trafic. Les régions du pays sont périodiquement coupées de la capitale et souffrent donc d'énormes pénuries et d'une forte inflation. Ces groupes armés commettent de nombreuses exactions contre la population haïtienne. Les cas de meurtres, d'enlèvements et de violences sexuelles ont considérablement augmenté dans les territoires contrôlés par les gangs. Les enlèvements sont devenus fréquents et touchent l'ensemble de la population. Une grande partie des Haïtiens, dont les maisons ont été pillées et/ou incendiées, ont été forcés d'être déplacés. La crise sécuritaire a également entraîné des événements sensibles dans les relations internationales : les interventions d'urgence des Nations Unies (CERF) et la fermeture de la frontière entre la République dominicaine et Haïti en septembre.

Au cours des premiers mois de 2024, les principaux événements diplomatiques et politiques qui se sont déroulés dans le pays sont les suivants :

- Les ports et aéroports du pays ont été fermés pendant plusieurs semaines et à plusieurs reprises ;
- Le gouvernement a décrété l'état d'urgence et un couvre-feu dans le département de l'Ouest, où se trouve la capitale, Port-au-Prince.
- Le Premier ministre haïtien Ariel Henry a annoncé sa démission ;
- Un Conseil présidentiel de transition (CPT) a été créé. Cet organe prendra fin au plus tard le 7 février 2026 et devra se dérouler par étapes.
- Le Conseil de sécurité a décidé de proroger jusqu'au 2 octobre 2025 le mandat confié à la Mission multinationale de soutien à la sécurité (SMC). Le MMAS a été

créé en 2023, pour une période initiale de douze mois, consistant en le déploiement de forces de police internationales.
- L'objectif est de créer des conditions de sécurité propices à la tenue d'élections présidentielles et législatives libres et équitables dans le pays.

Sur le territoire où les partenaires opèrent dans les communautés rurales de la vallée de Jacmel et de Bainet, la situation sécuritaire est restée remarquablement stable. Les effets sur l'économie locale se traduisent par des pénuries pour les résidents, une augmentation du coût des denrées alimentaires et du carburant, et une baisse de la capacité de vente à Port-au-Prince. Cependant, la région ne connaît pas d'augmentation de la criminalité. significatif. Certains membres de groupes armés qui se sont réfugiés dans ces territoires ont été découverts et « pourchassés » par les habitant·es eux-mêmes.
Face à la détérioration de la sécurité à Port-au-Prince, de nombreuses familles ont dû quitter leurs maisons dans la capitale et se réfugier dans la province chez des proches. Cet afflux de plusieurs milliers de personnes crée une pression foncière et des conditions de logement de plus en plus difficiles dans les zones de travail du projet.

Les actions menées dans le cadre du projet s'appuient principalement sur des ressources locales (humaines et matérielles), ce qui leur a permis de se poursuivre dans leur intégralité. Cependant, ces localités subissent les impacts indirects d'un contexte national et international très instable avec des pénuries de produits de base, des prix en hausse, y compris des matériaux de construction, et une déconnexion du reste du pays due à la difficulté de se déplacer. La pauvreté des ménages n'a cessé d'augmenter.

SALVADOR

Au Salvador, les habitant·es sont confrontés à une grave pénurie de logements. Selon Habitat pour l'humanité, environ 80 % des ménages vivent dans des habitats précaires en raison d'un logement insuffisant, 70 % de la population n'a pas accès à l'eau potable et 90 % des ressources en eau de surface sont contaminées. Ainsi, de nombreux Salvadoriens vivent dans des quartiers marginaux et n'ont pas les moyens suffisants pour financer la construction de leurs maisons. Ces problèmes touchent principalement les familles pauvres, dont les revenus mensuels ont été considérablement réduits, familles pour lesquelles la migration vers le nord du continent américain est souvent la seule perspective.

D'un point de vue politique, les élections législatives ont eu lieu le 28 février 2021, l'actuel président a été réélu inconstitutionnellement en février 2024 et gouvernera de mai 2024 à avril 2027. Son parti, Nuevas Ideas, continue de contrôler l'Assemblée législative aujourd'hui avec 54 des 60 députés. Sa réélection inconstitutionnelle, autorisée par la Cour suprême, a suscité la controverse et l'inquiétude quant à l'état de la démocratie dans le pays.

En matière de sécurité, Nayib Bukele mène une politique axée sur la lutte contre les gangs à travers l'état d'urgence décrété en 2021. Cette politique a abouti à l'arrestation de plus de 71 000 personnes (ministère de la Sécurité, juillet 2023). Bien que les citoyens perçoivent une réduction significative de la violence dans le pays, de plus en plus de

détentions arbitraires et de violations des droits de l'homme sont signalées. L'organisation Socorro Jurídico Humanitario - SJH a rapporté que plus de 26 250 personnes détenues n'ont commis aucun crime et que 241 décès ont été enregistrés dans les prisons, dont deux enfants. En outre, il a été révélé que la police avait des quotas d'arrestation quotidiens imposés par le commandement, avec une rémunération supplémentaire pour ceux qui atteignaient les objectifs (Faro, septembre 2024). En outre, les États-Unis et le média El Faro ont confirmé l'existence d'un pacte entre Nayib Bukele et le gang MS-13.

L'économie actuelle du Salvador est confrontée à des défis et à des opportunités considérables. L'inflation est élevée, bien qu'elle se soit modérée depuis son pic de 2022 ; Les dernières estimations suggèrent qu'il atteindra environ 4 % en 2024, en raison de facteurs mondiaux tels que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les prix élevés du carburant. Cette situation a pesé sur les revenus des ménages, d'autant plus que l'extrême pauvreté a doublé depuis 2019, touchant 170 000 familles.

Le Salvador a également été confronté à de graves défis climatiques en 2024 en raison de phénomènes tels que des tempêtes et des sécheresses prolongées, exacerbés par les effets d'El Niño. Ces conditions ont gravement affecté la production agricole, en particulier les cultures de base telles que le maïs et les haricots, augmentant l'insécurité alimentaire dans les communautés vulnérables. Ces sécheresses, ainsi que les tempêtes, ont laissé des milliers de familles sans cultures et en difficulté économique pour se nourrir, ce qui a conduit à une dépendance accrue à l'égard des programmes d'aide et de résilience (Oxfam) (Truth).

Ce panorama reflète un contexte marqué par la conjonction d'une stabilité dans certains secteurs et de tensions latentes dans d'autres, notamment autour des libertés civiles et de la concentration du pouvoir entre les mains du président Bukele.

Les contextes politiques actuels en Haïti et au Salvador n'empêchent pas la mise en œuvre des activités à l'heure actuelle. Même si la situation sécuritaire en Haïti impose aux partenaires locaux de rester très vigilants lorsqu'ils se déplacent dans le pays et planifient ou reportent un événement d'échange de pratique.
En Haïti, le contexte sécuritaire rend très difficile la réalisation des missions des partenaires internationaux Habitat Cité et CRAterre. En fin de compte, les missions de suivi sur le terrain sont très rares.

B. Annexe 2 : Fiches de présentation du programme

Phase	1
Nom du projet	Action pour l'habitat
Lieu d'intervention	Nicaragua (Pantanal et La Laguna, département de Grenade), El Salvador (Alegría, département d'Usulután) et Haïti (Jacmel, ville de la vallée de Jacmel)
Sujet(s)	Lutte contre la pauvreté et les inégalités, Genre, Développement durable, Environnement/Climat, Cohésion sociale, Renforcement des capacités
Principaux partenaires du projet	AMNLAE, FUNDASAL, OJUCAH-ADRESFEM et CRAterre
Reprendre	Le projet porté par Habitat-Cité vise à améliorer les conditions de logement et de vie des femmes en situation de précarité dans les zones urbaines et rurales fortement touchées par la pauvreté et les catastrophes naturelles au Nicaragua, au Salvador et en Haïti. Le projet vise à renforcer les capacités des partenaires locaux, améliorer les compétences des artisans du bâtiment, former et sensibiliser les habitant·es, créer un réseau d'experts et favoriser les échanges de bonnes pratiques. Objectif général : amélioration des espaces de vie et lutte contre la vulnérabilité des populations défavorisées Objectifs spécifiques : OS1 : Renforcer les capacités des partenaires locaux et des artisans du bâtiment pour accompagner et soutenir les associations locales et les collectivités de leurs territoires dans des actions d'amélioration du logement et du cadre de vie. OS2 : Former et sensibiliser les habitant·es afin qu'ils acquièrent des connaissances, des connaissances et des compétences techniques pour anticiper les risques de catastrophes naturelles, protéger leur environnement et améliorer et entretenir leurs espaces de vie avec des méthodes adaptées OS3 : Échanger et diffuser les bonnes pratiques techniques et organisationnelles entre les représentants des habitant·es, des artisans du bâtiment, des partenaires, des associations locales et des acteurs publics.
Groupes cibles	3 associations locales, 3 organismes de formation et 3 groupes de résidents 60 personnes formées (professionnels, salariés et bénévoles collaborateurs) Bénéficiaires de la formation (artisans du bâtiment) : 120 personnes Bénéficiaires de la sensibilisation (artisans du bâtiment) : 450 personnes Bénéficiaires de la formation/sensibilisation (résidents) : 700 personnes Bénéficiaires des prototypes : 45 ménages et 500 bénéficiaires pour l'utilisation d'équipements collectifs Experts identifiés et formés : 18 femmes Participants à la conférence : 360 personnes
Durée totale	3 ans
Coût d'exploitation	1 074 106 €
La participation de l'AFD	450 000 € (41,9 %)

Phase	2
Nom du projet :	Action pour l'habitat
Lieu d'intervention	El Salvador (projet Cuna de la Paz, municipalité de La Palma, département de Chalatenango ; communauté d'El Potrerillo, district d'Alegría, département d'Usulután) ; Haïti au niveau national et dans le département du Sud-Est (La Vallée de Jacmel et Bainet) ; Mise en réseau dans la région mésoaméricaine
Sujet(s) parent(s)	Améliorer les conditions de logement et de vie, lutter contre la pauvreté et les inégalités entre les genres
Principaux partenaires du projet	CRAterre FUNDASAL à Salvador OJUCAH et ATECO en Haïti
Si le projet est réalisé en consortium – membres concernés	Sur Terre
Objectifs	Objectif général : Améliorer l'habitat et contribuer à la lutte contre la pauvreté et les inégalités entre les femmes et les hommes Objectif(s) spécifique(s) : OS1 : Soutenir l'amélioration de l'habitat et des lieux de vie et contribuer aux changements sociétaux. OS2 : Renforcer la souveraineté alimentaire et contribuer au développement des activités économiques OS3 : Échanger des pratiques et créer des réseaux
Présentation du projet	Le projet porté par Habitat-Cité, CRAterre, OJUCAH, ATECO, FUNDASAL et le réseau MesoAmérica-Kaab vise à participer à la lutte contre la pauvreté et les inégalités de genre, à travers l'amélioration des conditions de logement et de vie des familles en situation de précarité dans les zones rurales du Salvador et d'Haïti. Il vise à renforcer les capacités des partenaires locaux, améliorer les compétences des artisans de la construction, former les habitant·es, consolider un réseau d'experts et favoriser les échanges de bonnes pratiques. Les organisations partenaires souhaitent s'appuyer sur des expériences locales pour enrichir les échanges de pratiques aux niveaux national et régional. Ils ont des compétences dans la gestion et la mise en œuvre de programmes d'amélioration de l'habitat et des conditions de vie à faible impact sur l'environnement, en termes d'identification des savoir-faire locaux en matière d'habitat, de formation technique, et de promotion de la construction avec des matériaux locaux. Ils travaillent ensemble depuis 2017 sur des projets d'amélioration de l'habitat qui ont un impact positif sur les questions de genre.
Groupes cibles	**Bénéficiaires directs** : Au Salvador : les organisations locales FUNDASAL et Cáritas Santa Ana (représentantes du réseau MesoAmeri-Kaab) ; l'Association de développement communautaire d'El Potrerillo et 104 voisins (municipalité d'Alegría) ; 310 habitant·es dans le district de Cuna de la Paz (Municipalité de La Palma). En Haïti : 2 organisations locales : OJUCAH et ATECO ; 60 artisans du bâtiment dans et autour des communes de La Vallée de Jacmel et Bainet et 450 habitant·es **Bénéficiaires indirects** : Au Salvador : 335 habitant·es à El Potrerillo (67 familles). 7 039 habitant·es dans les communautés voisines de Cuna de la Paz. En Mésoamérique : le réseau MesoAmeri-Kaab. En Haïti :

	1,881 habitant·es à La Vallée de Jacmel, 6,567 habitant·es à Bainet. Organismes du réseau national TCLA : ACAPE (Cays), ATPROCOM (Port-au-Prince), réseau PAPAID ; environ 150 membres d'organisations et d'acteurs du réseau TCLA. Champ institutionnel de la formation professionnelle en Haïti : l'INFP, ses partenaires et les centres agréés
Durée totale	3 ans
Coût total	1 081 197 €
La participation de l'AFD	500 000€ (46 %)

Phase	3
Nom du projet/programme – Brève description :	Action pour l'habitat
Lieu d'intervention	El Salvador : communautés rurales de Potrerillos, Yomito, Campanero, département d'Usulután Haïti : communautés rurales de La Vallée de Jacmel et Bainet
Sujet(s) parent(s)	Améliorer l'habitat et les conditions de vie, lutter contre la pauvreté et les inégalités entre les genres
Principaux partenaires du projet/programme	El Salvador : FUNDASAL En Haïti : OJUCAH et ATECO En France : CRAterre
Objectifs	**Objectif général :** Améliorer le logement et contribuer à la lutte contre la pauvreté et les inégalités entre les femmes et les hommes **Objectif(s) spécifique(s) :** OS1 : Soutenir l'amélioration du logement et des espaces de vie et contribuer aux changements sociétaux. SB2 : Renforcer la souveraineté alimentaire et contribuer au développement des activités économiques SB3 : Échanger des pratiques et créer des réseaux
Présentation du projet/programme	Le projet porté par Habitat-Cité, CRAterre, OJUCAH, ATECO, FUNDASAL vise à participer à la lutte contre la pauvreté et les inégalités de genre, à travers l'amélioration des conditions de logement et de vie des familles en situation de précarité dans les zones rurales du Salvador et d'Haïti. Il vise à renforcer les capacités des partenaires locaux, améliorer les compétences des artisans du bâtiment, former les habitant·es à la construction et à l'agroécologie, consolider un réseau d'experts, et favoriser les échanges de bonnes pratiques. Les organisations partenaires souhaitent s'appuyer sur des expériences locales pour enrichir les échanges de pratiques aux niveaux national et régional. Ils ont des compétences dans la gestion et la mise en œuvre de programmes d'amélioration de l'habitat et des conditions de vie à faible impact sur l'environnement, en termes d'identification des savoir-faire locaux en matière d'habitat, de formation technique, et de promotion de la construction avec des matériaux locaux. Ils travaillent ensemble depuis 2017 sur des projets d'amélioration de l'habitat qui ont un impact positif sur les questions de genre.
Groupes cibles	Bénéficiaires directs : El Salvador : 1 organisation partenaire locale : FUNDASAL. L'ADESCO de Potrerillos, Yomito et Campanero. 104 habitant·es dans la communauté d'El Potrerillo ; 20 habitant·es à Yomito ; 15 habitant·es à Campanero (département d'Usulután) En Haïti : 2 organisations locales partenaires : OJUCAH et ATECO. 55 artisans du bâtiment sur les communes de La Vallée de Jacmel et

	Bainet. 450 habitant·es sur les communes de La Vallée de Jacmel et Bainet Bénéficiaires indirects : Au Salvador : 335 habitant·es à El Potrerillo (67 familles) ; Yomito : 408 habitant·es (136 familles) ; Sonneur de cloches : 219 habitant·es (73 familles) ; toutes les communautés soutenues par FUNDASAL au Salvador En Haïti : Environ 1 900 habitant·es dans La Vallée de Jacmel. Environ 6 600 habitant·es à Bainet.
Durée totale du projet/programme	3 ans
Coût total du projet/programme	850 000 €
La participation de l'AFD	680 000 € (80 %)